



# FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

## Université Populaire de la Krutenau

A remettre ou renvoyer complétée et accompagnée du règlement et d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour toute inscription par voie postale.

A : U.P. Krutenau – Maison des Associations – Bureau 206  
1A, place des Orphelins – 67000 STRASBOURG

Nom : ..... Prénom .....

Adresse : .....

Code postal ..... Ville .....

☎ : ..... Portable .....

Courriel .....  
Inscription en lettres capitales

Comment avez-vous eu connaissance de l'UPK ? .....

**L'UP Krutenau vous informe que vos coordonnées ne seront pas diffusées à des tiers.**  
Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Inscription aux programmes suivants	Tarif
.....	€
.....	€
.....	€
.....	€
.....	€
.....	€
<b>Adhésion <u>obligatoire</u> annuelle : individuelle 5 € <input type="checkbox"/> ou familiale 10 € <input type="checkbox"/></b> .....	€
Pour une inscription familiale, inscrire les nom et prénom des autres membres ci-après	
.....	

**Réservé à l'UP Krutenau**  
Année : 2011 / 2012

Saisie le :

Remise carte adhérent

Inscription liste de diffusions mails

Inscription fichier membres

Ob. comp.

Montant total payé : ..... €

Mode de règlement :  Numéraire  Chèque  
L'UP Krutenau n'est pas habilitée à accepter le règlement par Carte Bancaire

**Date et Signature :** .....

### Droit de rétractation

En vertu des articles L121-18 à L121-20-2, L121-20-4, R121-1 et R121-1-1 du *Code la consommation*, le consommateur qui achète un bien ou une prestation de service à distance dispose d'un délai de 14 jours francs pour changer d'avis sur son achat.

- S'il se rétracte, il n'a pas :
- à donner de motifs,
  - ou à payer des pénalités.

Toutefois, le droit de rétractation n'existe pas pour les contrats qui portent sur des prestations de restauration et de loisirs, qui sont fournies à une date ou selon une périodicité déterminée (exemple : conférences, visites-conférences, cours de cuisine, dîners-conférences, etc.).

Pour les prestations de services, le délai court à partir de l'acceptation de l'offre. Le jour qui sert de point de départ ne compte pas. Lorsque le délai s'achève un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas de litige, c'est au consommateur de prouver qu'il a bien respecté le délai de rétractation légal. Il peut le faire par tout moyen.

En cas d'usage du droit de rétractation, l'Université Populaire de la Krutenau doit rembourser le consommateur de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais, et au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de rétractation. L'Université Populaire de la Krutenau peut aussi proposer un avoir ou un échange. Toutefois, le consommateur est libre de refuser et peut exiger le remboursement.

### Facture

En vertu de la réglementation en vigueur, tout paiement d'un montant supérieur ou égal à 25 euros doit faire l'objet d'une facture détaillée. Pour un montant inférieur, elle sera établie sur simple demande.